

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2021-2022

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Cultures et théories de l'art 1
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	1
Crédits ECTS	6 ECTS
Prérequis	Aucun
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Acquérir des connaissances fondamentales des histoires, théories et philosophies de l'art des XIX ^e et XX ^e siècles en lien avec les questions qui engagent les pratiques artistiques contemporaines. Accompagner l'élaboration d'une pensée critique autour des enjeux artistiques, culturels et sociétaux actuels, en apprécier l'évolution historique et situer sa pratique en relation avec les œuvres, pensées et démarches artistiques historiques et récentes. Analyser et situer une œuvre, une pratique et son discours dans un contexte historique, culturel et sociétal. Construire un ensemble de références artistiques et théoriques pertinent.
Contenus et formes d'enseignement	Histoires de l'art : art contemporain I (F. Martini) : le cours introduit, selon une ligne temporelle non-linéaire et une approche thématique, les histoires de l'art moderne au regard des pratiques artistiques ultra-contemporaines. Il s'agit en particulier d'explorer les notions de futur, rupture, participation ; d'adresser les formes de visibilité et d'invisibilité ; d'analyser les œuvres (aspects conceptuels et formels) et les contextes de leur production et exposition. Des sessions d'écoute proposées par Christophe Fellay viennent préciser la dimension transdisciplinaire des expérimentations artistiques. Philosophie I (A. Antille) : Basé sur les principes de réveil de l'attention de Tim Ingold et de l'égalité des intelligences de Jacques Rancière, le cours invite les étudiant·e·x·s à se familiariser avec les pensées contemporaines, les notions de pratiques réflexives, les théories de l'esthétique et de la philosophie de l'art, et à l'exercice d'une attitude philosophique.
Modalités d'évaluation et validation	Les connaissances des étudiant·e·x·s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module et d'un travail final. La participation active et assidue aux cours constitue également un élément d'évaluation. De plus amples précisions sur les modalités et calendrier des évaluations seront données lors de la première séance.

	Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur-e-x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.
Enseignant·e·x·s	Alain Antille, Federica Martini

Responsable du module	Federica Martini		
Descriptif validé le	31.05.2021	Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels